



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

euro

Question écrite n° 68328

Texte de la question

Mme Michèle Alliot-Marie souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les difficultés de différentes entreprises, et plus particulièrement des bureaux de change installés dans le département des Pyrénées-Atlantiques. Les bureaux de change installés en zone frontalière s'inquiètent de leur devenir professionnel. La mise en place de l'euro fiduciaire aura pour conséquence de supprimer des postes de travail dans certains guichets, voire d'obliger des bureaux à cesser leur activité si aucune mesure d'accompagnement n'est envisagée dans un délai rapide. Aussi, elle lui demande quelles mesures spécifiques le Gouvernement compte prendre, et dans quel délai, en faveur de ce secteur.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Alliot-Marie](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68328

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 octobre 2001, page 6133

Question retirée le : 10 juin 2002 (Fin de mandat)